

Dossier N° : 6953689
Démarche : Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie
Organisme : Service ressources naturelles
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : lundi 24 janvier 2022 11h20
En instruction le : lundi 24 janvier 2022 16h53

Identité du demandeur

Email : laurence.thomasse@portenbessin-huppain.fr
SIRET : 21140515400017
SIRET du siège social : 21140515400017
Dénomination : MAIRIE
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 8411Z
Date de création : 1 janvier 1978
Effectif (ISPF) : 20 à 49 salariés
Code effectif : 12
Numéro de TVA intracommunautaire : FR83211405154
Adresse : COMMUNE DE PORT EN BESSIN HUPPAIN
MAIRIE
15 RUE DE BAYEUX
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
FRANCE

Formulaire

1 - Présentation de la demande

Description de la demande

En raison des nuisances occasionnées par les nombreux goélands, la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN souhaite obtenir auprès des services de l'Etat un renouvellement de dérogation pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés afin de réduire la population de ces volatiles trop présents au cœur de la ville, parfois trop familiers et agressifs dans certains cas.

Est-ce votre première demande ?

Non

2 - Votre identité

Civilité du signataire de la demande :

M.

Nom et prénom du signataire de la demande :

VAN ROYE Christophe

Fonction du signataire de la demande :

Maire de Port-en-Bessin-Huppain

Nom et prénom du chargé de projet :

LASNON Jocelyne

N° de téléphone du chargé de projet :

02 31 21 72 12

E-mail du chargé de projet :

secretaire.general@portenbessin-huppain.fr

3 - Objet de la demande

Destruction de spécimens d'espèces animales protégées par stérilisation

Oui

Perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées par effarouchement

Non

4 - Identification des spécimens

Espèce ciblée par les opérations : le Goéland argenté

Nombre de couples :

Non communiqué

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

194

Espèce :

Goéland brun (Larus fuscus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples :

Non communiqué

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

1

Espèce :

Goéland marin (Larus marinus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples :

Non communiqué

et/ou nombre de spécimens :

Non communiqué

et/ou nombre de nids :

6

Quelle est la finalité de l'opération ?

Sélectionnez un ou plusieurs choix.

Prévention de dommages à l'élevage

Non

Prévention de dommages aux pêcheries

Non

Prévention de dommages aux cultures

Non

Prévention de dommages à la propriété

Oui

Protection de la santé publique

Oui

Protection de la sécurité publique

Non

Motif d'intérêt public majeur

Oui

Autres (à préciser ci-dessous)

Non

Précisez l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale

Les goélands sont très bruyants, en particulier au moment de la nidification et ensuite en juillet-août, lors de l'apprentissage de l'envol des jeunes goélands.

Ils sont chapeardeurs et souvent agressifs surtout pendant la période de reproduction : ils protègent leurs petits et utilisent surtout le vol bas pour éloigner les intrus des nids.

Plusieurs personnes se sont plaintes car les goélands les attaquaient lorsqu'elles allaient dans leurs jardins.

Les goélands sont des voisins gênants qui, au retour des beaux jours, construisent leurs nids sur les toits des habitations et des ateliers.

Les salissures liées aux fientes sont également un problème sur les toitures et les véhicules.

5 - Modalités et techniques de l'opération ?

5.1 - Destruction

Destruction des nids :

Non communiqué

Destruction des oeufs :

Nous avons choisi d'effectuer la stérilisation des oeufs par pulvérisation.

Une entreprise habilitée à la stérilisation des oeufs est choisie.

Les interventions sont organisées ainsi :

- Observation et recensement des nids aux mois d'avril et fin mai

- 1^{er} passage en mai

- 2^{ème} passage en juin

Destruction des animaux :

Par des animaux prédateurs

Non

Sans objet

Oui

Si vous avez choisi une ou plusieurs méthodes de destruction d'animaux ci-dessus, précisez les modalités.

Non communiqué

Autres moyens de destruction :

Non communiqué

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de destruction ci-dessous :

Non communiqué

5.2 - Perturbation intentionnelle

Si vous ne faites pas de demande de dérogation pour des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 6.

Par quel moyen sera-t-il procédé à la perturbation intentionnelle ?

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs

Non

Utilisation d'animaux domestiques

Non

Utilisation de sources lumineuses

Non

Utilisation d'émissions sonores

Non

Utilisation de moyens pyrotechniques

Non

Utilisation d'armes de tir

Non

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle

Non

Autre

Non

Merci d'en préciser les modalités.

Non communiqué

Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de perturbation intentionnelle ci-dessous.

Non communiqué

6 - Qualification de la ou des personnes chargées de l'opération

Nom, prénom

Franck MOREL

Organisme de rattachement

GONm - Groupe Ornithologique Normand

Formation en biologie animale

Non

Précisions sur la formation

Non communiqué

Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non

Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces

Non communiqué

Expérience à la pratique des inventaires

Oui

Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires

Organisme agréé au titre de la loi de juillet 1976 relative à la protection de la nature et spécialiste des oiseaux pour : repérer les goélands nicheurs avant chaque traitement des oeufs, localiser précisément les couples de goélands protégées et connaître le nombre de poussins éclos malgré les opérations de stérilisations.

Autre formation

Non

Précisions sur la formation

Non communiqué

7 - Période demandée pour les opérations

Quelle est la période ou la date demandée pour mener les opérations ?

la période pour mener les opérations est : mai / juin

8 - Date à laquelle vous souhaitez obtenir l'arrêté d'autorisation

Merci de préciser à quelle date vous souhaitez obtenir votre arrêté de dérogation :

24 mars 2022

9 - Lieux de l'opération

Précisez le département :

14 - Calvados

Précisez la commune :

Port-en-Bessin-Huppain (14520)

10 - Compte rendu de l'opération

Comment sera établi le compte rendu de l'opération ?

Un rapport final sera établi et comportera les éléments suivants :

- Des dates précises d'interventions pour les 2 passages,
- La localisation et nombre de nids réellement traités, d'œufs et de naissances,
- Evolution des plaintes des riverains.

11 - Justification de la demande

11.1 - Les mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain

Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :

La ville va poursuivre sa campagne de sensibilisation auprès des habitants, des commerçants et des entreprises à la nécessité de bien fermer les poubelles et de ne pas laisser des déchets à l'air libre afin de diminuer toute source d'alimentation.

Article dans le journal municipal - article sur facebook et le site de la commune.
(documents joints).

Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits :

Nous souhaitons mettre en place une communication auprès des propriétaires sur les possibilités techniques simples pour empêcher l'installation de nids (protection des cheminées avec du grillage).

Mesure compensatoire prise en faveur du Goéland argenté

Non communiqué

11.2 - Zones de nidification et impact des opérations

Zone(s) de nidification connue(s) sur le territoire de la communes

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "2126895", "bbox": [-0.7508784993129325, 49.346534543893824, -0.7560337995805071, 49.33779186322357], "features": [{"type": "Feature", "geometry": {"type": "Polygon", "coordinates": [[[-0.7530343584028287, 49.34592590051028], [-0.7515939311824695, 49.34438639276942], [-0.7528622822723037, 49.34430271223778], [-0.7538095318197691, 49.34578802051897], [-0.7530343584028287, 49.34592590051028]]]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "area": 13543.8, "description": "Chambre de commerce et d'industrie - CCI port-en-bessin-huppain", "id": "3494871", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Polygon", "coordinates": [[[-0.7524679519437996, 49.343131179867186], [-0.7508784993129325, 49.342827830048634], [-0.7523831145265092, 49.3382834509932], [-0.7537804464944315, 49.33779186322357], [-0.7524679519437996, 49.343131179867186]]]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "area": 58517.8, "description": "Zone d'activité - SUPER U / Port Marée / Piercan / IFREMER / MGI / BESSIN RENOVATION", "id": "3494872", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Polygon", "coordinates": [[[-0.7559123730634383, 49.34359371682126], [-0.7529374233841963, 49.34339593649122], [-0.755102862946444, 49.339374230698695], [-0.7560337995805071, 49.34133897393559], [-0.7559123730634383, 49.34359371682126]]]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "area": 59466.0, "description": "Habitations proches de la zone d'activité - Chemin de la Maladrerie, Rue de Bayeux", "id": "3494878", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Point", "coordinates": [-0.7541028147137752, 49.34580804260483]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "description": "Habitation", "id": "3494904", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Point", "coordinates": [-0.7541326987858952, 49.345737118906385]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "description": "Habitation", "id": "3494905", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Point", "coordinates": [-0.7541305642108398, 49.345661327781755]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "description": "Habitation", "id": "3494906", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "Point", "coordinates": [-0.7541412930457909, 49.34559929351167]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "description": "Habitation", "id": "3494907", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7540179403347054, 49.3454229852], [-0.7543092393117661, 49.34371493143831]]]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "length": 191.3, "description": "Habitations rue de l'Eglise", "id": "3496165", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}, {"type": "Feature", "geometry": {"type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7549334514039288, 49.346534543893824], [-0.7553495927990355, 49.34387760577974]]]}, "properties": {"source": "selection_utilisateur", "length": 297.3, "description": "Habitations rue Docteur Camille Huet", "id": "3496166", "champ_id": "2126895", "dossier_id": "6953689"}}
```

Plan de la ville / du site avec identification de la(des) zone(s) à traiter :

```
{ "type": "FeatureCollection", "id": "1190711", "bbox": [-0.7508031807409452, 49.34713045478708, -0.7568377840906066, 49.33791763778467], "features": [ { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Point", "coordinates": [-0.7529892281192474, 49.34550294795878] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "description": "Chambre de commerce et d'industrie - Criée", "id": "3495849", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7537177543702569, 49.34593766699746], [-0.7542033154554986, 49.34373027869856]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "length": 248.2, "description": "Habitations rue de l'Eglise", "id": "3495850", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[-0.7524223684692686, 49.34392741305723], [-0.7508749312710847, 49.34459952952733], [-0.7510296749907752, 49.343199276521176], [-0.7523793841031363, 49.343468128189244], [-0.7524223684692686, 49.34392741305723]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 10782.9, "description": "Cases de mareyage", "id": "3495853", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7547457994463684, 49.34713045478708], [-0.7554067766539845, 49.34370417899905], [-0.7559240631634339, 49.340595984751246]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "length": 732.4, "description": "Habitations rue Docteur Camille Huet et rue de Bayeux", "id": "3495854", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Polygon", "coordinates": [[[-0.7523945251258226, 49.34315377739625], [-0.7508031807409452, 49.342877295507975], [-0.7528188836284642, 49.33791763778467], [-0.7543837056071823, 49.33933473385281], [-0.7523945251258226, 49.34315377739625]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "area": 69618.9, "description": "Zone d'activités avenue Général de Gaulle", "id": "3495856", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7543571831972145, 49.343568497316454], [-0.7548080641059585, 49.34075178911809]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "length": 315.3, "description": "Habitations chemin de la Maladrerie", "id": "3495857", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "LineString", "coordinates": [[[-0.7545958848546661, 49.34178863297299], [-0.7532697645336555, 49.341443020781554]]] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "length": 103.6, "description": "Habitations proches de la zone d'activité", "id": "3495858", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Point", "coordinates": [-0.7553593097157147, 49.342449482458704] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "description": "Garage rue de Bayeux", "id": "3495982", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Point", "coordinates": [-0.7568377840906066, 49.34627194317014] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "description": "Centre de loisirs sans hébergement", "id": "3495983", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" }, { "type": "Feature", "geometry": { "type": "Point", "coordinates": [-0.7564363883287228, 49.34622400080366] }, "properties": { "source": "selection_utilisateur", "description": "Centre de loisirs sans hébergement", "id": "3495984", "champ_id": "1190711", "dossier_id": "6953689" } ] }
```

Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs adjacents :

Les goélands ne risquent pas de modifier leurs zones de nidification car les communes voisines n'ont pas de commerces, de restaurants, ou d'entreprises susceptibles pour les goélands de se nourrir.

Évaluation de la population totale des goélands et du ratio des impacts produits par la dérogation :

1,195

12 - Rapport annuel

Cette partie est destinée à recueillir le bilan de la campagne précédente. S'il s'agit de votre première demande, vous pouvez passer directement à la question 13.

Cette section remplace l'envoi du bilan de la ville mais doit être détaillée de la même façon.

Rappel de la justification de la demande N-1 :

Nombreuses plaintes des habitants et des entreprises (bruits, attaques, salissures, etc ...).

Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des oiseaux nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands, gestion des déchets...) :

Des conteneurs noirs et jaunes ont été distribués à tous (commerçants, restaurants, entreprises, habitants).

Pendant la période de pêche à la coquille St Jacques, des bacs récupérateurs de coquilles vides sont loués par les pêcheurs. (société AIR PUR)

Ces mesures préventives ont-elles eu l'effet attendu ?

Oui, nous retrouvons beaucoup moins de sac poubelle noire éventré sur la voirie. Les goélands sont moins présents dans le centre ville.

12.1 - Bilan des opérations de stérilisation

Déroulement des opérations de stérilisation des œufs. Si vous n'avez mené que des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 12.3.

Date du 1er passage :

17 mai 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

4

Date du 2nd passage :

08 juin 2021

Durée de l'intervention (en jours) :

3

Quel produit a été utilisé ?

STERILIS - stérilisant pour oeufs

Stérilis est formulé à partir d'huile végétale, d'agents actifs de surface soigneusement sélectionnés et ne contient pas de formol.

Stérilis est un produit élaboré dans le but de stériliser les oeufs (goélands, pigeons, corbeaux ...). Il permet de limiter le nombre des volatiles lorsque les nuisances deviennent trop importantes (bruit, déjections, ...).

Il empêche l'éclosion des oeufs en bloquant la respiration à travers la coquille. Pour un résultat optimum, deux traitements espacés de 10 à 15 jours sont nécessaires.

Cartographie des zones traitées :

```
{"type":"FeatureCollection","id":1190720,"bbox":[-0.755024,49.345988,-0.755024,49.345988],"features":[]}
```

Merci d'expliquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées.

Non communiqué

12.2 - Les résultats chiffrés des opérations

Seule la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) est autorisée, sous couvert de l'autorisation préfectorale qui vous a été délivrée. Les comptages des nids, œufs et poussins de Goélands bruns et marins doivent figurer dans des tableaux distincts, afin que le suivi de ces populations soit facilement analysable.

12.3 - Bilan de la campagne d'effarouchement

Si vous n'avez pas mené de campagne d'effarouchement, merci de passer à la question 13.

Merci de fournir le calendrier d'interventions.

Non communiqué

Quelle(s) méthodologie(s) a(ont) été utilisée(s) au cours des opérations d'effarouchement ?

Non communiqué

Quelle(s) zone(s) étai(en)t ciblée(s) ?

```
{"type":"FeatureCollection","id":1190882,"bbox":[-0.755024,49.345988,-0.755024,49.345988],"features":[]}
```

Espèces :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

Non communiqué

Quel a été l'effet de l'effarouchement sur ces populations ?

Non communiqué

Espèce :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de spécimens :

Non communiqué

En cas d'opérations menées par un fauconnier à l'aide d'oiseaux de proie, combien y-a-t-il eu de captures accidentelles ?

Non communiqué

Espèce capturée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Date de la capture accidentelle :

Non communiqué

Identification de l'oiseau de proie à l'origine de la capture :

Non communiqué

12.4 - Évaluation de la mise en œuvre de la dérogation

Combien d'animaux ont été transférés en centre de soins ?

0

L'espèce concernée :

Non communiqué

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Le stade du spécimen transféré :

Non communiqué

La date du transfert :

Non communiqué

La raison de ce transfert :

Non communiqué

L'adresse du centre de soins d'accueil :

Non communiqué

Cartographie des reports constatés sur des zones urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les communes limitrophes :

```
{"type":"FeatureCollection","id":1115989,"bbox":[-0.755024,49.345988,-0.755024,49.345988],"features":[]}
```

Espèce :

Goéland argenté (Larus argentatus)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

24

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

Non communiqué

Nombre de couples en fin de campagne :

127

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

Non communiqué

Nombre de nids :

178

Nombre d'oeufs :

780

Nombre de poussins :

6

Espèce :

Goéland marin (*Larus marinus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

10

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

Non communiqué

Nombre de couples en fin de campagne :

6

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

Non communiqué

Nombre de nids :

6

Nombre d'oeufs :

9

Nombre de poussins :

6

Espèce :

Goéland brun (*Larus fuscus*)

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :

Non communiqué

Nombre de couples en début de nidification :

1

et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :

Non communiqué

Nombre de couples en fin de campagne :

1

et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :

Non communiqué

Nombre de nids :

1

Nombre d'oeufs :

3

Nombre de poussins :

0

Quel est le pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site, impactée par les opérations ?

89 %

13 - Expression libre

Si vous souhaitez laisser un commentaire ou porter à la connaissance de la DREAL tout élément qui vous semble important et que vous n'avez pas réussi à intégrer dans le questionnaire, merci de les indiquer ici.

Nous constatons que depuis la mise en place de la stérilisation en 2017, les goélands se situent sur la même zone. Auparavant, nous avons des plaintes provenant de tous les quartiers de la commune y compris sur Huppain.

14 - Pièce complémentaire

15 - Engagement

Engagement

Oui

Annotations privées

1. La description de la demande est-elle clairement précisée??

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

2. Le signataire de la demande est-il bien identifié?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

3. L'objet de la demande correspond-il réellement à la demande?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

4. Le nombre de couples/nids/spécimens justifie-t-il une opération?

Non

Si doute, voir avec le chef d'unité

Non communiqué

5. La (ou les) finalité de l'opération est-elle bien précisée et cohérente?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

6. Les modalités techniques sont-elles précisées?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

7. Les intervenants sont-ils bien qualifiés?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

8. La période est-elle cohérente par rapport à la demande et à la présence du Goéland argenté?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

9. Les modalités de CR sont-elles satisfaisantes?

Non

Si non, précisez l'attendu

Non communiqué

Autres observations

Non communiqué

Messagerie

Email automatique, lundi 24 janvier 2022 11h20

[Votre dossier n° 6953689 a bien été déposé (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 6953689 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et concernant votre demande : En raison des nuisances occasionnées par les nombreux goélands, la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN souhaite obtenir auprès des services de l'Etat un renouvellement de dérogation pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés afin de réduire la population de ces volatiles trop présents au cœur de la ville, parfois trop familiers et agressifs dans certains cas. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6953689> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée,

Email automatique, lundi 24 janvier 2022 16h53

[Votre dossier n° 6953689 va être examiné (Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme le passage en instruction de votre dossier n° 6953689 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et votre demande : En raison des nuisances occasionnées par les nombreux goélands, la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN souhaite obtenir auprès des services de l'Etat un renouvellement de dérogation pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés afin de réduire la population de ces volatiles trop présents au cœur de la ville, parfois trop familiers et agressifs dans certains cas. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/6953689> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr Bonne journée, DREAL Normandie Service ressources naturelles